

Faculté des arts et des sciences Département de sciences biologiques

Qussai.samak@umontreal.ca

Sigle du cours et section	BIO6803	Trimestre Été 2014
Titre du cours	Reddition de comptes et environnement	
Crédits	1 crédit	
Horaire	Théorie: 8H -12H et 13H – 17H Date: 10 et 11 juin. 2014 Salle: Le 10 et 11 juin, salle B-4275 au 3200 Jean-Brillant	
Professeur Local	Qussaï Samak	

Politique sur la durée des examens :

Téléphone

Courriel

Un temps de battement de 15 minutes est nécessaire afin de permettre aux étudiants de déposer leur copie d'examen et de libérer la salle. Ex : examen d'une durée de 1h45 ou de 2h45

Télécopieur

(514) 343-2293

ÉVALUATION					
Contribution	<u>Pondération</u>	<u>Date</u>	<u>Durée</u>	<u>Salle</u>	
Participation en classe	15 %	2014			
Travail individuel	35 %	2014			
Travail en groupe	50%				

L'évaluation porte sur la participation en classe, un travail individuel, et la qualité de contribution et compte-rendu des travaux en groupes.

BUT DU COURS

Le but du cours (16h repartis sur deux jours) est de de familiariser les étudiants avec la notion de responsabilité sociétale des entreprises en lien avec le développement durables en tant que processus continu et guide du développement socioéconomique. Dans sa partie pratique, le cours met l'accent sur les activités d'exploitation et mise en valeur des ressources minières dans des contextes social, économique et politique variés.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX D'APPRENTISSAGE

À la fin du cours, l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes: évolution de la responsabilité sociétale des entreprises (RSE); les concepts (volontaire et règlementaire) d'encadrement d'activités ayant effet sur le plan social et écologique d'une entreprise; l'institutionnalisation et la pratique de reddition des comptes en lien avec la notion de développement durable ; la méthodologie de la Global Reporting Initiative (GRI); analyse critique de rapports de RSE d'entreprises minières.

SYLLABUS GÉNÉRAL

- L'évolution de la notion de responsabilité sociétale des entreprises industrielles au cours du 20e siècle, partant de l'obligation morale volontaire de bienfaisance jusqu'à l'émergence d'un processus volontaire de reddition de comptes, méthodologiquement bien encadré, à l'échelle internationale;
- Les distinctions, divergences, et complémentarités entre les deux approches d'encadrement d'activités des entreprises, celle obligatoire par voie réglementaire, et celle d'adhésion volontaire à une approche visant la recherche de meilleurs pratiques dans le but de minimiser les impacts négatifs des activités économiques et industrielles.

- L'institutionnalisation de la pratique de reddition de comptes en lien avec la notion de développement durable à l'échelle globale, nationale et locale, à partir des années 80: concepts, objectifs et moyens communicationnels de mise en œuvre;
- La méthodologie de la GRI en matière de reddition de compte (lignes directrices G3.1 et G4)
- Analyse critique de quelques rapports de développement durable d'entreprises minières, couvrant des contextes divers de pratiques.

RÉFÉRENCES ET DOCUMENTATION

La documentation en lien avec la méthodologie GRI (G3.1 et G4) constitue une référence principale du cours. Le travail en groupe portera sur des rapports de développement durable et de RSE des entreprises minières. Ces rapports seront accessibles aux étudiants à travers l'Internet. Un ordinateur et accès à l'Internet sont donc requis pour cette partie du cours.



Bibliothèque ÉPC-Biologie

<u>Guide en Sciences biologiques</u> (point de départ, ressources utiles, astuces) http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/6--Sciences-biologiques

Recherche dans le <u>catalogue Atrium</u> (livres, thèses UdeM, audiovisuel, titres de revues) http://atrium.umontreal.ca/

Recherche dans les <u>bases de données</u> (articles scientifiques, statistiques, thèses, etc.) http://www.bib.umontreal.ca/Maestro

PLAGIAT

Nous vous invitons à consulter le règlement disciplinaire de l'Université sur le site suivant : http://www.fas.umontreal.ca/plagiat/